



L'Enquête publique sur la sécurité des résidents des foyers de soins de longue durée commence ses audiences publiques le mardi 5 juin 2018 English

SOURCE

Commission d'enquête sur la sécurité des résidents des foyers de soins de longue durée
08:00 ET

TORONTO, le 29 mai 2018 /CNW/ - L'honorable juge Eileen E. Gillese, commissaire de l'Enquête publique sur la sécurité des résidents des foyers de soins de longue durée, a annoncé que les audiences publiques de l'Enquête commenceront le mardi 5 juin 2018.

Les audiences publiques se dérouleront dans la salle d'audience 201 du palais de justice du comté d'Elgin, situé au 4, rue Wellington, à St. Thomas.

Les audiences publiques auront lieu au cours des semaines des 5, 11, 18 et 25 juin, des 16, 23 et 30 juillet, du 6 août et du 24 septembre 2018. Le calendrier des audiences publiques sera régulièrement mis à jour sur le site Web de l'Enquête, au www.longtermcareinquiry.ca/fr.

Les audiences publiques se dérouleront de 9 h 30 à 13 h, et de 14 h à 16 h 30, avec une brève pause le matin et l'après-midi.

Une liste des témoins anticipés pour la semaine sera affichée sur le site Web de l'Enquête le vendredi qui précède chaque semaine d'audiences.

Les audiences publiques seront diffusées en direct sur le Web. Les enregistrements des diffusions seront consultables jusqu'à la fin des audiences publiques. Le public pourra accéder à la diffusion à partir de la page d'accueil du site Web de l'Enquête. Un flux vidéo en direct sera installé dans la salle des médias du palais de justice, qui sera également équipée de connexion Wifi.

La prise de photos à l'intérieur de la salle d'audience n'est autorisée qu'au début des audiences publiques, après avoir communiqué avec Peter Rehak, directeur des communications de l'Enquête, et obtenu l'autorisation de la commissaire.

L'Enquête publique sur la sécurité des résidents des foyers de soins de longue durée a été établie le 1^{er} août 2017, par décret, après la condamnation d'Elizabeth Wettlaufer pour huit chefs d'accusation de meurtre au premier degré, quatre chefs d'accusation de tentative de meurtre et deux chefs d'accusation de voies de fait graves; infractions qu'elle a commises lorsqu'elle travaillait comme infirmière autorisée dans des foyers de soins de longue durée.

L'Enquête a pour mandat d'enquêter sur les événements qui ont conduit aux infractions commises par Elizabeth Wettlaufer. Son mandat exige également qu'elle enquête sur les circonstances et les facteurs contributifs ayant permis que ces événements surviennent, notamment sur l'effet, le cas échéant, des politiques, des procédures et des pratiques pertinentes et sur les mécanismes de responsabilisation et de surveillance.

Renseignements aux médias : **www.longtermcareinquiry.ca/fr**.

SOURCE Commission d'enquête sur la sécurité des résidents des foyers de soins de longue durée

Renseignements : Pour toute demande médiatique, veuillez communiquer avec Peter Rehak, directeur des communications, au 1-437-776-4123, ou à peter.rehak@longtermcareinquiry.ca; Pour des renseignements sur le fond, veuillez écrire à Mark Zigler, co-avocat en chef de l'Enquête, à mzigler@kmlaw.ca.

Commission d'enquête sur la sécurité des résidents des foyers de soins de longue durée